

Procès-Verbal du comité de programmation du 25 Mars 2019

COLLEGES	COMPOSITION PERMANENTE DU CP			PRESENTS		ABSENTS	EXC
	TOTAL	TITULAIRES	SUPPLEANTS	T	S	A	E
PUBLICS	22	11	11	3	2	6	4
PRIVES	26	13	13	4	4	12	4
TOTAL	48	24	24	11	7	24	6

T / S	NOM PRENOM	P/A/E	T / S	NOM PRENOM	P/A/E
COLLEGE PUBLIC			COLLEGE PRIVE		
T	François SZYPULA	E	T	Jean Claude MAIRAL	E
S	Jean-Marc BOUREL	P	S	Eric SICARD	E
T	Jean-Pierre BLANC	A	T	Jacky GIBELIN	P
S	Frédéric AGUILERA	A	S	David SAC	A
T	Gérard LAPLANCHE	E	T	Christelle GIRARD	A
S	Emmanuel FERRAND	E	S	Michèle DEPLAT	E
T	Didier DUBOISSET	P	T	Alain DA CONCAICAO	E
S	Pierre BIDET	A	S	Bruno PINARD-LEGRY	P
T	Pierre THERIITEHAU	P	T	Fabrice DUBUSSET	P
S	Daniel REBOUL	P	S	Albert DUMON	A
T	Cyriel VALERO	A	T	Claude RABY	E
S	Jacques DE CHABANNES	E	S	Etienne BLANCHARD	A
T	Pierre LYAN	A	T	Alexandre MONDET	E
T	Luc CHAPUT	A	S	Marc ESTEVE	P
T	Christian DESSAPTLAROSE	A	T	Paul CARDI	P
S	Bernard FERRIERE	P	S	Philippe LAURENT	A
T	Roland BUFFET	A	T	Pierre GUYOT	A
S	Jean-Jacques MATHILLON	A	S	Olivier ORTIZ	E
T	Michelle BERTHIER	P	T	Frédéric PRULHIERE	E
S	<i>En attente</i>	A	S	Joseph MOMMESSIN	P
T	Dominique GEOFFROY	A	T	Antoine RIMBERT	E
S	Gilles BERRAT	A	S	Pascale BLANQUART	P
			T	Christiane LOUVETON	P
			S	Bernard DEVOUCOUX	A
			T	Luc PASCAL	E
			S	Agnes COGNET	A

Nom prénom	organismes	P/A/E
Anne ROUSSAT	Conseil départemental Allier	E
Delphine LAGADEC	Conseil départemental Allier	P
Amélie VAUFFREY	Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes	P
Stéphane ZAPATA	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	P
Florentin GEORGESCU	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	P

Avant de lancer le Comité de programmation Leader, le Président souhaite apporter aux membres quelques informations :

Les premiers dossiers ont été mis en paiement : Association Mégaevent opération Geocaching, Etude alimentaire Vichy Communauté, commune de Saint Germain des Fossés ouverture d'un cabinet médical

.....

- **Rappel de l'ordre de jour:**

1. Analyse aujourd'hui de 7 dossiers ayant eu le Rapport d'Instruction validé. Coût total 522 743,07 €. Le Leader-FEADER sollicité s'élève à 411 792,13 €

Liste des dossiers à examiner :

- Syndicat Départemental de l'Energie de l'Allier
- CC Plaine Limagne : Nomadnumérique
- CC Plaine Limagne : l'offre culturelle
- CC Plaine Limagne : Revitalisation de Centre Bourgs
- Chambre de Métiers de l'Allier : L'artisanat en circuit court, durable et numérique
- Fibois Auvergne Rhône-Alpes : Développement de la filière bois



Pour rappel, le dossier Animation 2018, porté par le Pays Vichy-Auvergne a déjà été validé par les membres de GAL et il était en instruction à la Région. L'instruction réglementaire a été validé et donc nous vous rappelons le plan de financement de l'opération.

Pour avis, sous réserve d'instruction réglementaire, nous avons 2 dossiers :

- La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Allier
- Le Conseil Départemental de l'Allier

L'ordre du jour est adopté.

Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, Mme Vaufrey : Point sur Leader

- 2 dossiers payés : Association Megaevent : Géocahing, Commune de St Germain, cabinet médical
- 20 dossiers avec convention signée et 10 en attente
- Au niveau Auvergnat : Plus de 1000 dossiers saisis dont 460 engagés et 15 payés
- Objectif : 80% d'engagement et 80 payés d'ici fin d'année
- Dossiers animation GAL en cours de paiement pour 2017
- Enveloppe complémentaire sera engagée dans les prochaines semaines, courrier prochainement transmis
- Prolongation de programmation de 3 années acté, un avenant nous sera transmis

Examen des dossiers : Ayant le quorum et le double quorum, Monsieur le Président propose de passer à l'analyse des dossiers.

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité de programmation qu'ils doivent être présents tout au long de la réunion et ainsi il ne sera pas nécessaire de procéder à un examen du quorum après chaque vote.

Présentation des dossiers de demande de subvention Leader-FEADER

1) SDE 03 :

Fort de son expérience et de sa connaissance des territoires, le SDE 03 (Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier) a initié une démarche départementale pour la réalisation

des Plans Climat Air Energie Territorial (PCAET). Le Syndicat a ainsi proposé à l'ensemble des EPCI, obligés et non-obligés, un financement à 100% de l'élaboration de leur PCAET.

Cette démarche a pour objectifs de soutenir et d'encourager une dynamique départementale et une cohérence globale dans les PCAET en construisant des actions à l'échelle de chaque EPCI mais également des actions multi-EPCI et départementales.

Pour cela le SDE03 souhaite renforcer le lien avec un animateur PCAET sur chaque territoire à l'échelle du pays et mettre en place des moyens de communication, de sensibilisation et de mobilisation avec l'ensemble des acteurs du territoire.

A la suite de l'animation réalisée, les Collectivités auront chacune un plan d'action différent. Cette démarche se fera en complémentarité avec le programme TEPOS de l'agglomération Il est souligné l'intérêt de faire porter par le SDE plutôt que par chacun des EPCI cette démarche PCAET car l'ensemble du périmètre est couvert pas seulement les EPCI qui en ont l'obligation, et cela permettra la reproduction d'actions à l'échelle du Pays. Le schéma sera proposé sur les 3 GAL couvrant le Département de l'Allier.



Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



Coût total du projet : 48 856.42 €

FEADER sollicité : 39085,14 €

FEADER obtenu : 39 085,12 €

La note de sélection attribuée au projet est de 16/20.

La Région a validé l'instruction réglementaire.



Pour rappel : les membres représentants de l'EPCI ont été informés du projet et de son plan de financement. Aucun ne mentionne une subvention sur le projet autre que celle indiquée dans le plan de financement.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité des présents.



2. Communauté de Communes Plaine Limagne : Développement de l'offre culturelle

21000 Habitants sur le Nord du Département du Puy de Dôme, intégrant les trois anciens EPCI
Attractivité forte en termes de population mais faiblesse du niveau d'étude, 35% sans diplôme
Ce dossier culturel c'est la première étape pour coordonner les actions. Maintenant les partenariats doivent être développés avec des spectacles de qualité. Mais les habitants ne sont pas au courant des programmes d'où le recours à un agent de développement culturel. C'est une compétence récente de l'EPCI.

La structuration et la diversification de l'offre culturelle sur le territoire Plaine Limagne permettra de répondre aux attentes des habitants et de développer l'attractivité, l'identité et le rayonnement du territoire, à travers différents axes de travail :

- Renforcer la cohésion sociale du territoire en travaillant avec les associations culturelles et de loisirs, vecteurs privilégiés de renforcement du lien social (intergénérationnalité, nouveaux habitants, jeune public, etc.) ;
- Favoriser les initiatives en accompagnant le tissu associatif ;
- Renforcer le maillage culturel du territoire (équipement, offre, accessibilité) permettant à chaque habitant de disposer d'une offre culturelle de proximité, de qualité, diversifiée dans son contenu, et participant à la construction d'une identité de territoire ;
- Développer les synergies entre les acteurs de la culture et des loisirs et ceux des secteurs éducatifs, social ainsi que de l'économie touristique ;

- Valoriser le rôle éducatif des différents acteurs du territoire par la mise en œuvre d'actions éducatives : sensibilisation des publics à l'art et à la culture (développement de la médiation culturelle), ...

Coût total du projet : 61 554.98 €
FEADER sollicité : 49 243.98 €
FEADER obtenu : 49 243.97 €

La note de sélection attribuée au projet est de 15/20.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Pour rappel : les membres représentants de l'EPCI ont été informés du projet et de son plan de financement. Aucun ne mentionne une subvention sur le projet autre que celle indiquée dans le plan de financement.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité des présents.



3. Communauté de Communes Plaine Limagne : Nomadnumérique

Nomadnumérique entend aller à la rencontre de tous les publics et porter une attention particulière aux habitants habituellement éloignés de la transition numérique. La devise de ce projet est : découvrir, apprendre, partager avec les nouvelles technologies.

Nomadnumérique vise à atteindre 2 objectifs :

- D'une part développer le "FAB Limagne" qui a été inauguré le 17 novembre dernier. Il s'agit de la réalisation du premier projet d'investissement des élus de Plaine Limagne. Cet espace de travail sur 2 niveaux, situé 3 place François Seguin à Maringues, est un laboratoire de fabrication collaboratif, participatif, intergénérationnel ouvert à tous.

- D'autre part faire du numérique une chance pour tous, 13 millions de français sont en difficulté face au numérique. Seul 60% des français résidant dans les communes rurales se disent compétents pour utiliser un ordinateur. La nécessité d'accompagner ceux qui sont en difficultés avec le numérique est primordial pour garantir l'accès aux droits, l'appropriation des potentialités numériques par tous et le plein exercice de la citoyenneté, tout en préparant la société aux évolutions technologiques de demain.

Coût total du projet : 50 831.24 €
FEADER sollicité : 48 865 €
FEADER obtenu : 48 864,99 €

La note de sélection attribuée au projet est de 17/20.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Pour rappel : les membres représentants de l'EPCI ont été informés du projet et de son plan de financement. Aucun ne mentionne une subvention sur le projet autre que celle indiquée dans le plan de financement.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité des présents.

4). Communauté de Communes Plaine Limagne : Revitalisation des centres bourgs

Comprenant 25 communes, la communauté de communes Plaine Limagne (CCPL) est structurée autour de trois bourgs-centres : Aigueperse, Maringues et Randan. Comme de



nombreuses communes, ces bourgs-centres voient des commerces fermer et leur économie décliner.

Le territoire Plaine Limagne forme un espace rural résidentiel proche et dépendant des agglomérations, attractif et économiquement accessible, au cadre de vie agréable. L'objectif est de redynamiser les trois centre-bourgs pour fortifier leur rôle de pôle d'équilibre et conforter l'économie présente.

Un premier travail, mené en 2018, a montré que le territoire capte bien les richesses des territoires voisins via les revenus de ses habitants.

Il convient maintenant de travailler l'offre commerciale pour qu'elle corresponde à la demande en termes de diversité, de qualité, d'accessibilité et de praticité.

Pour travailler sur des éléments factuels précis, récents et ciblés, il est prévu une étude diagnostic sur les commerces actuels (difficultés, projets...), la vacance commerciale et le comportement d'achat des clients (flux de consommation quantitatifs et qualitatifs).

Le manager de centre-bourg aura pour mission d'animer la démarche, de fédérer les acteurs locaux pour définir les actions les plus pertinentes à mettre en œuvre puis les consolider : identifier la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'usage, le financement et le pilotage. Pour l'Allier, la Mission Accueil sera là pour compléter les actions des EPCI sur ce volet commerce-artisanat.

Coût total du projet : 54 994.64 €
FEADER sollicité : 43 995.71 €
FEADER obtenu : 43 995.71 €

La note de sélection attribuée au projet est de 13/20.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Pour rappel : les membres représentants de l'EPCI ont été informés du projet et de son plan de financement. Aucun ne mentionne une subvention sur le projet autre que celle indiquée dans le plan de financement.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité.

5). Chambre de Métiers de l'Allier : Artisanat en circuits courts, durable et numérique

Il est un enjeu majeur que les artisans, fers de lance de la proximité, puissent faire évoluer approvisionnements et commercialisation en tenant compte des exigences de qualité des produits, de réactivité dans le service, et de la digitalisation de la société. Les artisans doivent rester des contributeurs majeurs de l'économie de proximité durable. Pour cela, la CMA souhaite accompagner le Pays Vichy Auvergne à travers plusieurs actions complémentaires :

- Diagnostic économique territorial de chacun des 13 bourgs d'équilibre du Pays
- Favoriser l'alimentaire de proximité et durable : nécessité de rapprocher les bouchers des éleveurs locaux et des consommateurs 2.0 => sensibilisation, montée en compétences et structuration de filière (diagnostic Individuel des bouchers, rencontre bouchers / éleveurs, sensibilisation "nouveaux modes de vente"
- Diagnostic des compétences des entrepreneurs de l'économie de proximité
- Organisation de formations numériques et commerciales en proximité, dans les pôles d'équilibre

- Soutien à l'émergence d'actions de développement : accessibilité, attractivité, modernité

Coût total du projet : 72 892.76 €

FEADER sollicité : 58 314.21 €

FEADER obtenu : 58 314.20 €

La note de sélection attribuée au projet est de 14/20.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Pour rappel : Aucune subvention sur le projet autre que celle indiquée dans le plan de financement.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité. Ils proposent que le travail réalisé donne lieu à des restitutions. Celles-ci sont indispensables et doivent être partagées et retour collectif pour renforcer le partage d'expériences. Sur ce volet commerce-artisanat, le Conseil de développement sera également saisi de cette thématique.



6). FIBOIS : Le bois, fibre de développement économique sur le territoire du GAL Pays Vichy-Auvergne

Sur le périmètre du GAL Pays Vichy Auvergne, la filière forêt-bois constitue un secteur économique important (450 entreprises 1000 emplois) qui participe activement au développement du territoire par la valorisation d'une ressource locale, la création d'emplois, l'innovation... Ce qui ressort déjà c'est la problématique de l'emploi avec des besoins insatisfaits L'objectif arriver à concevoir un outil prospectif à 10 ans.

Mais c'est une filière qui peine à exprimer son plein potentiel par manque de main-d'œuvre, qualifiée ou non. Face à cette pénurie, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes souhaite lever le voile sur les nombreuses opportunités professionnelles que la filière offre à de futurs collaborateurs et ainsi permettre aux entreprises locales de trouver la main-d'œuvre tant recherchée. Ce travail de sensibilisation et d'accompagnement se focalisera sur un cœur de cible : les jeunes du territoire en recherche d'emploi, en phase d'insertion et/ou d'orientation, en reconversion professionnelle.... Des actions spécifiques seront proposées sur des forums et au sein des entreprises via un accompagnement des employeurs et des nouveaux entrants potentiels en partenariat avec les structures d'insertion et d'emploi du territoire

Coût total du projet : 40 014.24 €

FEADER sollicité : 25 609.11 €

FEADER obtenu : 25 609.11 €

La note de sélection attribuée au projet est de 16/20.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Pour rappel : les membres représentants de l'EPCI ont été informés du projet et de son plan de financement. Aucun ne mentionne une subvention sur le projet autre que celle indiquée dans le plan de financement.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité.

7). Pays Vichy-Auvergne : « Animation Leader 2018 »

Accompagnement et suivi des actions programmées

Accompagner les intercommunalités dans leur projet de développement territorial par :

- une mobilisation des acteurs locaux par une animation efficace

- la mise en réseau des acteurs permettant de favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques
- l'intégration des différents échelons territoriaux du Pays grâce au partage d'une culture commune
- l'appui des partenariats publics/privés, ruraux/urbains, jeunes/moins jeunes...

Coût total du projet : 183 598.79 €

FEADER sollicité : 146 879.03 €

FEADER obtenu : 146 879.03

Pour rappel : les membres représentants de l'EPCI ont été informés du projet et de son plan de financement. Aucun ne mentionne une subvention sur le projet autre que celle indiquée dans le plan de financement.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité.

Nb pour les dossiers présentés

Afin d'éviter les conflits d'intérêts, les membres du GAL concernés ont quitté la salle au moment de l'examen des dossiers.

Pour avis, deux dossiers en attente de l'instruction réglementaire de la Région

1° CCI 03 : Accompagnement de l'économie présentielle et durable

De nombreuses actions sont actuellement menées sur les cœurs urbains pour renforcer leur compétitivité et celle de leur tissu commercial. C'est ainsi le cas à Vichy et Cusset. Ces actions sont susceptibles de renforcer les déséquilibres déjà existants notamment dans un département comme l'Allier où l'activité commerciale est fortement concentrée dans les trois principales unités urbaines (Montluçon, Moulins, Vichy).

Il est donc fondamental pour éviter que le milieu rural ne se désertifie davantage de maintenir les équilibres et pour se faire d'aider les territoires ruraux et leurs entreprises à conforter leur activité. C'est le fil conducteur du programme d'actions proposées articulé autour de 5 axes :

- connaître l'existant,
- anticiper les évolutions à venir sur l'activité économique locale,
- conforter les marchés non-sédentaires,
- professionnaliser les acteurs économiques locaux,
- innover et mettre en réseau les acteurs locaux

Ce programme s'étendra sur deux phases, de 12 mois chacune et fera l'objet de deux dépôts de dossier :

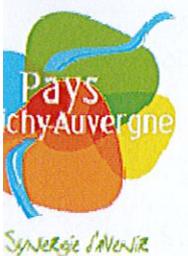
- le 1er dossier, phase de diagnostic, qui ira de mai 2019 à avril 2020, couvrira les actions 1a, 1b, 2a, 3a
- le 2ème dossier, phase opérationnelle, qui ira de mai 2020 à avril 2021 couvrira les actions 2b, 3b, 4, 5

Ce dossier à l'unanimité des présents est ajourné pour :

- Le délai de réalisation du diagnostic semble trop lent par rapport à l'urgence au sein des bourgs
- Nécessité de repenser les actions proposées plus en lien avec les territoires en innovant si possible
- Nécessité de répondre aux besoins, construire des solutions sous forme de projets



Fonds Européen Agricole
pour Le Développement Rural



2° Conseil départemental de l'Allier : Valorisation du patrimoine archéologique : Rencontres archéologiques de l'Allier en territoire du Pays Vichy-Auvergne

Les questions patrimoniales sont au cœur des problématiques actuelles de nombreuses collectivités comme l'atteste le projet de classement UNESCO de la ville de Vichy comme station thermale. Le conseil départemental est également investi dans cette démarche et souhaite mettre en valeur le patrimoine archéologique en rendant accessible au plus grand nombre les connaissances récentes. Le projet concerne la mise en œuvre d'une exposition itinérante présentant le métier d'archéologue tout en s'appuyant sur les sites du Pays de Vichy. Conçue pour un public d'enfants et sera inaugurée lors des rencontres archéologiques de l'Allier en Pays Vichy-Auvergne qui se dérouleront les 11 et 12 octobre 2019 à Cusset. Labélisée Fête de la Science, elle permettra d'accueillir le public jeune, les familles, les amateurs éclairés et des professionnels. De nombreuses animations seront proposées aux visiteurs. Une itinérance sera programmée en 2020 sur le Pays Vichy-Auvergne.

Coût total du projet : 52 849.26 €
FEADER sollicité : 42 279.41 €



La note de sélection attribuée au projet est de 12/20.

La Région n'ayant pas validé l'instruction réglementaire, ce projet sera représenté au prochain Comité de programmation.

Les membres du comité de programmation donnent un avis de principe favorable pour ce dossier à l'unanimité. Il est proposé au Conseil départemental d'y intégrer un volet numérique Avec un renvoi sur d'autres sites du territoire comme Paléopolis, Arkéocite... Il faut rendre l'archéologie vivante.

Points divers

Avant de clôturer la séance, Monsieur le Président rappelle de nouveau que tous les supports de communication édités dans le cadre des actions soutenues par le programme Leader du Pays Vichy-Auvergne doivent comporter IMPERATIVEMENT les 4 logos suivants : LEADER, FEADER, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Pays Vichy-Auvergne.

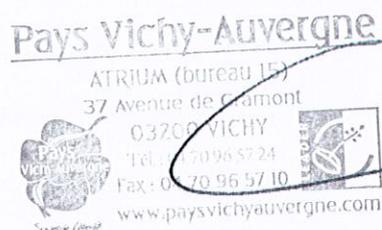
Suite au travail d'animation et de programmation des dossiers et afin de participer à la vie des projets, l'équipe du GAL devra être systématiquement associée via des courriers d'invitation pour les manifestations culturelles, sportives, touristiques, des rendus d'études, etc.

La date prévisionnelle de Comité de Programmation Leader : **22 Mai 2019.**

Fin de la séance à 20h30.

Vichy le 25/03/2019

Le Président,



D. DUBOISSET